



BS/BE MANŒUVRE HABILITATION ELECTRIQUE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres sur des ouvrages électriques dans le respect de la norme NF C18-510.

PRE-REQUIS

Avoir suivi au préalable le module B0/H0 ou être titulaire de l'habilitation électrique BO/HO

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien, appelé à effectuer des opérations simples : intervention de remplacement et de raccordement et des manœuvres sur des ouvrages électriques au voisinage de pièces nues sous tensions.

Durée Totale de la formation

7 heures sur 01 jour

Rythme hebdomadaire : 35 H

Horaires :

8h30-12h30 et 13h30-16h30

Dates et Lieu

Définis dans notre proposition
ou
Consulter notre site internet

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires mini

06 Stagiaires maxi

PROGRAMME/CONTENUS. -- Conformément à la norme NF C 18-510

PRESENTATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION

Définition de l'habilitation électrique

Contexte législatif et normatif

Conditions d'attribution et de révision du titre d'habilitation

Présentation de la nouvelle procédure d'habilitation selon la norme NF C18-510 en relation avec les domaines de tension

QUELQUES BASES DE L'ELECTRICITE

Rappel des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets

Les matériels électriques BT et TBT

Le Classement des installations

Les ouvrages électriques

Les procédures d'intervention

LE RISQUE ELECTRIQUE

Les effets du courant électrique sur le corps humain

Evaluation des risques;effets physiopathologiques du courant électrique

Apparition et nature du risque électrique

Moyens de prévention et de protection pour les biens

Moyens de prévention et de protection pour les personnes contre les contacts directs, contre les contacts indirects

Réglementation visant à la prévention des risques

HABILITATION ELECTRIQUE: LES OBLIGATIONS

Domaine de tension

Les limites, zones d'environnement

Les définitions des différentes opérations

La consignation électrique et la mise en sécurité

Les différents acteurs, leurs rôles et leurs symboles d'habilitation

Le rôle et les limites des opérations autorisées pour le BS et le BE Manœuvre

REGLES DE SECURITE EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT ELECTRIQUE

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Conduite à tenir en cas d'accident corporel

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Dispositifs de protection

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés théorique et d'ateliers pratiques.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Livret de formation remis à chaque stagiaire.
- Tapis d'isolation électrique
- Matériel de sécurité électrique
- Outils à main électrique
- Extincteur au CO2 pour les feux d'origine électrique
- Rubalise de danger
- Cadenas et panneau de condamnation de tableau électrique
- Défibrillateur



SYGMA FORMATION

METHODE DE VALIDATION

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des prescriptions de sécurité attendues pourront obtenir une attestation de suivi de formation.

Evaluation théorique par QCM.

Evaluation pratique des savoirs faire.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Éric BODET

Formateur & Responsable Équipe Pédagogique

Domaines : SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée

Jérôme SOLE et Denis DULAS

Formateurs

Domaines : SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée, Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité,

Secours à Personne (SST)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.